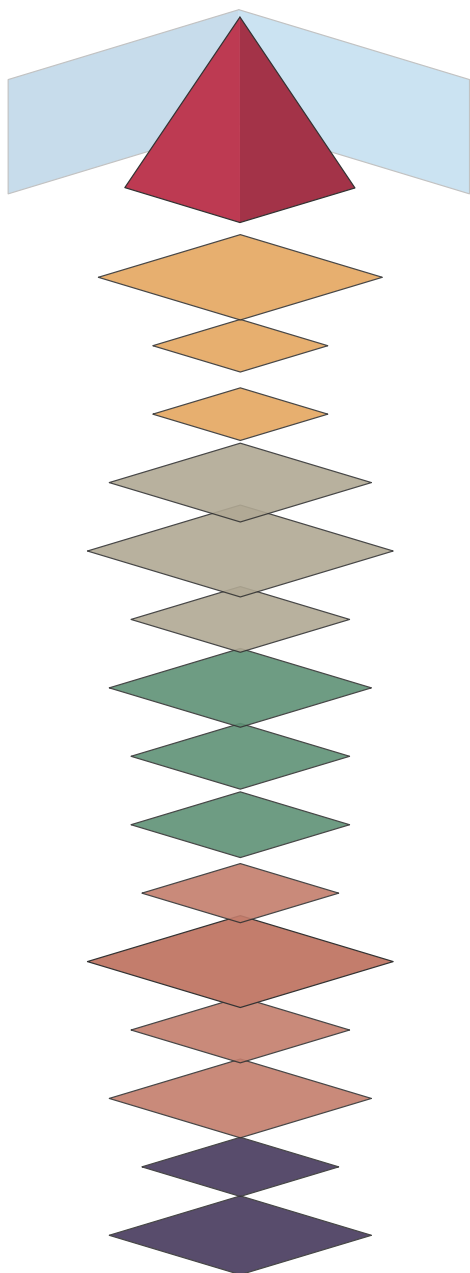


 **BÉNIN**



 **5,32**
SCORE DE CRIMINALITÉ

81^e sur 193 pays
26^e sur 54 pays africains
9^e sur 15 pays d'Afrique de l'Ouest

 **MARCHÉS CRIMINELS** **5,43**

TRAITE DES PERSONNES	6,50
TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS	4,00
RACKET D'EXTORSION ET CHANTAGE À LA PROTECTION	4,00
TRAFIC D'ARMES	6,00
COMMERCE DE PRODUITS DE CONTREFAÇON	7,00
COMMERCE ILLICITE DE BIENS DE CONSOMMATION SOUMIS À ACCISE	5,00
CRIMINALITÉ LIÉE À LA FLORE	6,00
CRIMINALITÉ LIÉE À LA FAUNE	5,00
CRIMINALITÉ LIÉE AUX RESSOURCES NON RENOUVELABLES	5,00
COMMERCE D'HÉROÏNE	4,50
COMMERCE DE COCAÏNE	7,00
COMMERCE DE CANNABIS	5,00
COMMERCE DE DROGUES DE SYNTHÈSE	6,00
CRIMINALITÉ CYBERDÉPENDANTE	4,50
CRIMINALITÉ FINANCIÈRE	6,00

 **ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ** **5,20**

GROUPES DE TYPE MAFIEUX	2,00
RÉSEAUX CRIMINELS	5,50
ACTEURS INTÉGRÉS À L'ÉTAT	6,00
ACTEURS ÉTRANGERS	8,00
ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ	4,50

 **3,50**
SCORE DE RÉSILIENCE

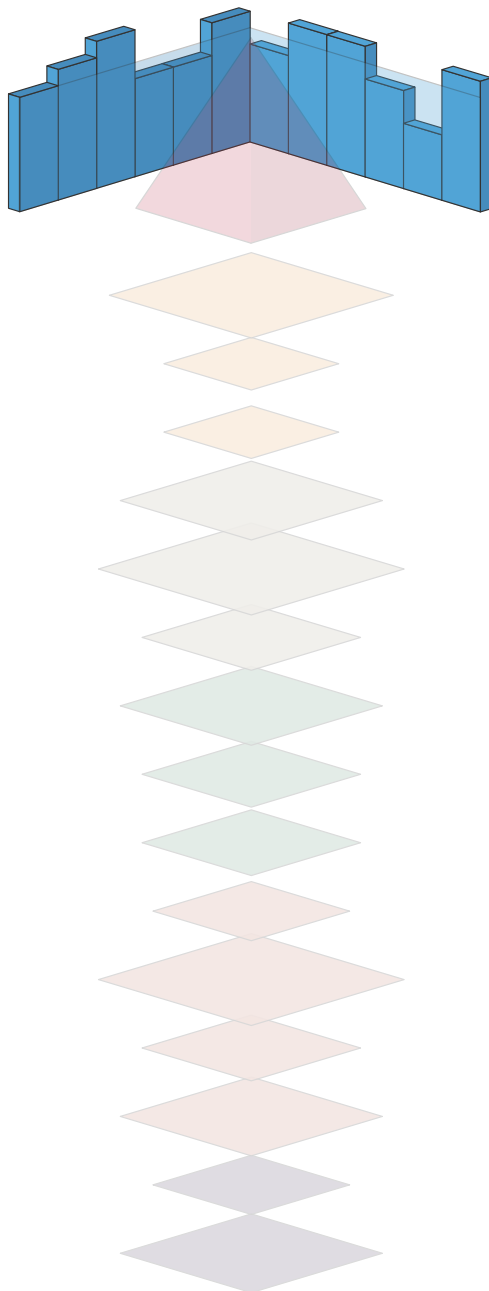


Financé par le gouvernement des États-Unis.



Le programme ENACT est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Institut d'études de sécurité et INTERPOL, en collaboration avec Global Initiative Against Transnational Organized Crime.

 **BÉNIN**



 **3,50**
SCORE DE RÉSILIENCE

146^e sur 193 pays
29^e sur 54 pays africains
9^e sur 15 pays d'Afrique de l'Ouest

LEADERSHIP POLITIQUE ET GOUVERNANCE	3,50
TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ DES GOUVERNEMENTS	4,00
COOPÉRATION INTERNATIONALE	4,50
POLITIQUES ET LÉGISLATIONS NATIONALES	3,00
SYSTÈME JUDICIAIRE ET DÉTENTION	3,00
FORCES DE L'ORDRE	4,00
INTÉGRITÉ TERRITORIALE	3,00
LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT	4,00
CAPACITÉ DE RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE	4,00
SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS	3,00
PREVENCIÓN	2,00
ACTEURS NON ÉTATIQUES	4,00

 **5,32**
SCORE DE CRIMINALITÉ

 MARCHÉS CRIMINELS	5,43
 ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ	5,20

CRIMINALITÉ

MARCHÉS CRIMINELS

PERSONNES

Le Bénin est un pays d'origine, un centre de transit et un marché de destination pour la traite des personnes. Les trafiquants ciblent généralement les femmes et les enfants vulnérables des régions pauvres du nord, qui font ensuite l'objet d'un trafic interne vers les zones urbaines du sud. La traite intérieure est plus fréquente que la traite transfrontalière. La région de Dantokpa est connue pour être un haut lieu du travail des enfants, les enfants âgés de cinq ans et plus étant souvent embauchés en échange d'un revenu mensuel provenant de leur travail. Les enfants les plus vulnérables sont ceux qui n'ont pas reçu d'éducation formelle ou qui n'ont pas d'acte de naissance officiel. Les mariages d'enfants sont également fréquents, certaines familles forçant les filles à se marier en raison de la pauvreté générationnelle. En outre, des groupes criminels recrutent frauduleusement de jeunes Béninoises pour être travailleuses domestiques au Liban, en Algérie et dans les pays du Golfe persique, et les exploitent ensuite dans le cadre du travail forcé ou de la traite à des fins d'exploitation sexuelle. Des groupes criminels transfrontaliers se livrent au trafic d'enfants et de jeunes filles du Bénin à des fins de servitude domestique dans les pays voisins. Les victimes togolaises traversent le Bénin pour rejoindre d'autres destinations.

Le Bénin est un pays d'accueil pour de nombreux travailleurs des pays voisins d'Afrique de l'Ouest, ainsi qu'un pays de destination pour les personnes fuyant les conflits armés et les crises politiques. Son appartenance à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) signifie que les ressortissants de la CEDEAO peuvent circuler librement à travers ses frontières, ce qui rend le trafic d'êtres humains peu important, peu rentable et généralement exempt de violence. En outre, bien qu'il y ait un mouvement régulier de personnes entre les pays membres de la CEDEAO, sans documents de voyage appropriés et facilité par la corruption, il n'y a pas de preuves suggérant l'implication significative des groupes de passeurs dans ces flux. Toutefois, le pays est utilisé comme plaque tournante informelle pour le transit de personnes en provenance d'autres régions d'Afrique de l'Ouest, du Sahel, d'Afrique centrale, d'Europe et du Moyen-Orient. Des réseaux nigériens se livraient au trafic et à la traite de jeunes filles et de femmes nigérianes en utilisant le Bénin comme plaque tournante de leurs opérations et en obtenant des documents de voyage falsifiés qui permettent aux mineurs de voyager seuls. À l'intérieur du pays, le changement climatique et le manque d'opportunités économiques sont des facteurs importants de l'exode rural, principalement du nord vers le sud. Les ressortissants béninois émigrent

principalement vers le Nigéria, le Togo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Niger et le Ghana, et nombre d'entre eux tentent de rejoindre l'Europe et le Canada.

L'extorsion et l'enlèvement contre rançon sont des problèmes graves au Bénin. L'extorsion est répandue sous la forme de sextorsion en ligne et de collecte de fonds dans les rues par les jeunes. Les enlèvements contre rançon perpétrés par des groupes criminels sont monnaie courante, en particulier le long de la frontière nigérienne, alors que les enlèvements perpétrés par des groupes extrémistes violents présumés, qui ont atteint leur plus haut niveau en 2022, sont devenus une menace importante dans les régions septentrionales de l'Atakora et de l'Alibori.

COMMERCE

Le trafic d'armes est un marché criminel relativement répandu au Bénin. Le pays sert à la fois de destination et de transit pour le commerce illégal d'armes et les polices togolaise et béninoise ont intercepté plusieurs cargaisons illégales ces dernières années. Au cours de la dernière décennie, les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont devenus de plus en plus armés. Le Bénin sert de pays de transit pour le trafic d'armes vers le Nigéria, en partie par les routes terrestres qui acheminent des armes depuis le Sahel. Le port de Cotonou est utilisé comme point d'importation pour le trafic d'armes, mais il ne s'agit généralement que de petites quantités. Les conflits en cours au Nigéria ont contribué à accroître la demande d'armes dans la région.

Le commerce de produits de contrefaçon est très répandu dans le pays, les produits médicaux contrefaits et falsifiés posant un problème particulièrement important. Le marché Dantokpa à Cotonou sert de plaque tournante pour la vente et la distribution de ces produits. Les produits pharmaceutiques sont principalement importés d'Inde, du Pakistan, d'Indonésie et de Chine, mais certains sont fabriqués dans des usines africaines clandestines. Outre les produits médicaux contrefaits, le commerce illicite de produits médicaux légitimes est également omniprésent. Bien que le gouvernement ait pris des mesures pour lutter contre ce commerce, il n'est pas certain que le marché se soit réellement contracté ou qu'il soit simplement devenu plus clandestin, la plupart du commerce de produits pharmaceutiques ayant lieu dans des arrière-boutiques ou des maisons de particuliers. Les produits médicaux continuent de faire l'objet d'un trafic dans tout le pays, y compris pour la consommation dans les régions du nord du pays et de l'autre côté de la frontière dans les États du Sahel. Les pots-de-vin sont monnaie courante à la frontière de Seme, ce qui permet aux contrebandiers de passer au Bénin et de faire entrer et sortir de grandes quantités de produits du pays. Le commerce illicite de cigarettes reste

également un écosystème de trafic important en Afrique de l'Ouest, malgré les efforts déployés pour lutter contre le commerce illégal du tabac.

ENVIRONNEMENT

Le commerce illégal du bois de rose a gravement réduit les stocks au Bénin, les trafiquants chinois étant les principaux acteurs de ce marché criminel. En conséquence, la perte de couvert végétal dans le pays a augmenté, et seul un petit pourcentage des forêts d'origine reste intact. L'exploitation forestière non contrôlée, les feux de brousse, l'agriculture sur brûlis et la production de charbon de bois figurent parmi les principales causes de la déforestation. De nombreux acteurs du secteur affirment que la plupart des forêts du Bénin sont aujourd'hui presque dépourvues d'arbres et que le pillage a atteint son paroxysme, ne laissant que des sols à nu. De nombreuses entreprises locales opérant légalement dans le secteur du bois ont fait faillite.

Bien que la criminalité liée à la faune ait diminué au Bénin au cours des dernières années, le braconnage et le trafic de pangolins restent un problème en raison de la demande pour leur viande et leurs écailles. Les cas de trafic de pangolins à grande échelle indiquent que le pays sert en grande partie de point de transit pour le commerce illégal en provenance d'Afrique centrale vers des aéroports et des ports maritimes mieux desservis en Afrique de l'Ouest. La Chine reste le principal pays de destination pour les pangolins. La quantité limitée d'ivoire illicite faisant l'objet d'un trafic au Bénin suit le même itinéraire que le bois de rose, qui est trafiqué vers la Chine. Le Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM), un groupe extrémiste violent qui a d'importantes opérations au Burkina Faso, s'est établi dans le nord du pays. Le JNIM a pris le contrôle du parc du W et a une présence significative dans les parcs de la Pendjari et de l'Arly. Bien que la position idéologique du JNIM sur le braconnage soit ambiguë (et qu'il y ait eu des cas où le groupe s'est opposé au braconnage commercial dans certaines zones d'influence), le braconnage a augmenté ces dernières années dans le complexe du W, de la Pendjari et de l'Arly, en lien avec la détérioration de la situation sécuritaire. À titre d'exemple, la population d'éléphants dans le parc du W a presque diminué de moitié entre 2015 et 2021.

Le commerce illégal de ressources non renouvelables telles que le carburant et, dans une moindre mesure, l'or, est une préoccupation majeure. Bien qu'il y ait peu de données sur le commerce illégal de l'or, des rapports font état de l'exploitation artisanale de l'or dans le complexe de parcs nationaux W-Arly-Pendjari, dans la zone des trois frontières entre le Bénin, le Burkina Faso et le Niger, et l'on craint que des groupes armés ne cherchent à tirer profit de ces sites. Le commerce illicite de carburant, qui représente un pourcentage extrêmement élevé de la demande nationale d'essence, est généré par l'achat de carburant légal, traditionnellement subventionné, au Nigéria et son transport illégal vers le Bénin. Le commerce

illicite de carburant est également alimenté par le soutage de pétrole, où le pétrole est soit détourné illégalement des flux officiels, soit extrait illégalement et vendu sur le marché noir. Le commerce illicite de carburant joue un rôle important dans l'approvisionnement des groupes armés, qui dépendent du carburant pour leurs opérations. La ville de Malanville, dans le nord-est du pays, et ses environs, ainsi que le territoire contesté de Koalou/Kourou, dans le nord-ouest du Bénin, sont les principaux points de stockage. La demande accrue des groupes armés aurait fait grimper les prix dans la région. Le Bénin est également un important point de transit pour le carburant trafiqué du Nigéria vers d'autres États côtiers et le Sahel. Le trafic de carburant est coordonné à petite et grande échelle par des entrepreneurs individuels ou des groupes librement affiliés, ainsi que par des réseaux criminels plus organisés, dont certains semblent être affiliés au JNIM.

DROGUES

Le Bénin est une plaque tournante pour l'héroïne qui transite par l'Afrique à destination des marchés européens. Le commerce d'héroïne au Bénin n'est généralement pas associé à la violence. L'aéroport de Cotonou est le principal point de transit pour cet itinéraire, la drogue étant transportée en contrebande dans des pièces d'avion. Bien qu'il n'existe pas de données quantitatives complètes sur la consommation de drogues, on estime que la consommation intérieure d'héroïne est limitée.

Le Bénin est une plaque tournante beaucoup plus importante pour le trafic de cocaïne vers l'Europe. La majeure partie de la cocaïne est acheminée par voie maritime via le port de Cotonou. Depuis de nombreuses années, les réseaux criminels utilisent ce port pour acheminer la cocaïne d'Amérique latine vers l'Afrique de l'Ouest. Les récentes saisies importantes de cocaïne ont conduit à l'arrestation de ressortissants de différents pays, ce qui témoigne de l'existence de vastes réseaux transnationaux et de la corruption au sein des forces de sécurité béninoises. De nombreux indicateurs, notamment les taux de production record en Amérique latine, l'expansion du marché européen de la consommation et l'augmentation des saisies en Afrique de l'Ouest, indiquent que le volume transitant par l'Afrique de l'Ouest pourrait être plus important que jamais, grâce à un système de protection solide assuré par les acteurs intégrés à l'État.

La culture, la vente et la possession de cannabis à des fins récréatives sont illégales au Bénin. Le cannabis est produit localement, bien qu'essentiellement à petite échelle, et le niveau de violence associé à ce commerce est très faible, voire inexistant. Des informations récentes émanant des forces de l'ordre à la frontière entre le Nigéria et le Bénin font état d'un trafic transfrontalier, notamment du Ghana vers le Nigéria, où l'on produit désormais du cannabis plus puissant. On signale également de plus en plus de saisies de résine de cannabis dans la capitale.

Il y a eu une diminution des importations enregistrées de Tramadol, qui arrive principalement de l'Inde et, dans une proportion de plus en plus importante, du Pakistan et de la Chine, par voie maritime et, dans une moindre mesure, par voie aérienne. Certains éléments semblent indiquer une réduction de l'offre et de la demande pour l'usage non médical du Tramadol en raison d'une combinaison de facteurs, notamment la hausse des prix et un effort concerté de la part de l'État pour réprimer ce marché illicite (toutefois, comme le marché est également devenu plus clandestin, il est difficile d'apporter des preuves concluantes). Le Tramadol est également produit au Ghana et au Nigéria et est soupçonné d'être fabriqué dans des laboratoires clandestins ailleurs en Afrique de l'Ouest, y compris, potentiellement, à Cotonou. Bien que l'importance du port en tant que point d'entrée du Tramadol ait diminué, des saisies sporadiques suggèrent que certains flux se poursuivent et que la drogue est transportée par camions et motos le long des frontières avec le Togo, le Niger, le Burkina Faso et le Nigéria. On soupçonne qu'il y a aussi de la méthamphétamine dans le pays, mais à une échelle beaucoup plus réduite.

CRIMINALITÉ CYBERDÉPENDANTE

Alors que le Bénin dispose de capacités informatiques modérées, la cybercriminalité est une tendance croissante dans le pays, les experts locaux parlant de « plaque tournante des pirates informatiques ». Malgré l'adoption en 2018 d'un cadre juridique à ce sujet, la cybercriminalité continue de prospérer à l'intérieur et autour de Cotonou et les cybercriminels, connus localement sous le nom de « gayman », n'opèrent plus à partir de cybercafés, mais principalement à partir de maisons de particuliers. Les autorités mènent régulièrement des opérations réussies contre ces criminels.

CRIMINALITÉ FINANCIÈRE

Les transactions de change informelles et les changeurs de monnaie opèrent au Bénin sans surveillance, ce qui crée des opportunités pour la criminalité financière. Il n'y a souvent aucune trace des parties impliquées dans ces transactions, ce qui en fait un moyen attrayant pour les activités illicites. En outre, des projets financés par des donateurs, notamment dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, ont fait l'objet de corruption. Dans certains cas, de hauts fonctionnaires ont été poursuivis pour avoir investi des fonds publics dans des entités douteuses. La fraude fiscale est également répandue dans le pays, une tactique courante consistant à déclarer les marchandises importées comme étant en transit vers les États du Sahel afin d'échapper aux taxes à l'importation, tout en détournant les marchandises à l'intérieur du pays.

ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ

La proximité du Bénin avec le Nigéria a un impact significatif sur les activités illégales, en particulier le trafic de drogue. Les enquêtes sur les saisies de cocaïne ont permis d'identifier des réseaux transnationaux impliquant des ressortissants béninois et nigériens, ainsi que d'autres ressortissants d'Afrique de l'Ouest, du Liban et d'Europe. Les acteurs nigériens de la criminalité sont les acteurs les plus importants du commerce illicite de carburant, qu'ils achètent légalement au Nigéria et vendent illégalement au Bénin. Ils pillent également du pétrole dans les installations nigériennes et le vendent sur le marché noir au Bénin.

Des groupes nigériens sont également impliqués dans la traite des personnes, amenant leurs victimes au Bénin pour régulariser leurs papiers et les transporter vers divers pays d'Afrique et du Moyen-Orient. En outre, des groupes extrémistes violents du Burkina Faso, notamment le JNIM et, dans une moindre mesure, la Province de l'État islamique au Sahel (plus connue sous le nom d'EI Sahel), opèrent de plus en plus dans le nord du Bénin. Ces groupes profitent des chaînes d'approvisionnement illicites, notamment en carburant, et faciliteraient également certaines économies de contrebande et de trafic tout en taxant certains flux illicites du Bénin vers le Burkina Faso.

La corruption est un problème très répandu qui érode la confiance du public dans le gouvernement et les responsables de l'application de la loi. Les enquêtes sur le trafic de stupéfiants ont révélé à maintes reprises la complicité des institutions de l'État, y compris des forces de l'ordre et des unités spécialisées dans la lutte contre la drogue. La corruption est également répandue parmi les fonctionnaires des douanes et des frontières, qui facilitent la contrebande transfrontalière par l'extorsion et les pots-de-vin. La frontière de Seme est un point chaud notoire pour la corruption. Ici, les forces de sécurité impliquées dans l'extorsion ont transformé le passage en un péage privé non officiel qui facilite la tâche des contrebandiers.

Les réseaux criminels sont impliqués dans le trafic de drogue et d'autres marchandises de contrebande dans le sud, notamment le carburant, les motos, les médicaments et les tissus. Le trafic d'espèces sauvages est également un problème dans le nord, en particulier dans les parcs de la Pendjari et du W. La relation entre les réseaux criminels et les groupes extrémistes violents est difficile à déterminer, mais il existe des preuves que ces derniers utilisent certains des produits illicites passés en contrebande par les réseaux criminels, tels que le carburant, le Tramadol et les médicaments contrefaits ; il existe également des liens entre le commerce illicite de bétail et les acteurs extrémistes violents, qui soit achètent du bétail volé, soit sont directement impliqués dans le vol ou la taxation du bétail.

Il existe des indications que des acteurs du secteur privé sont également impliqués dans le trafic de drogue dans le pays, en particulier dans des affaires impliquant de

la cocaïne. En outre, des cadres de haut niveau ont été poursuivis pour des pratiques financières criminelles. À l'inverse, il n'existe pas de groupes de type mafieux notables

dans le pays, mais il est prouvé que des groupes violents, organisés avec un certain degré de hiérarchie, opèrent à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

RÉSILIENCE

LEADERSHIP ET GOUVERNANCE

La présence limitée de l'État dans les régions septentrionales du Bénin et le retard du développement économique dans ces régions donnent à certaines communautés le sentiment d'être marginalisées. Cela a conduit à une faible légitimité de l'État dans ces régions et a créé des points d'entrée pour les groupes extrémistes violents. Récemment, l'agenda politique s'est principalement concentré sur le conflit dans les régions du nord plutôt que sur la criminalité organisée. Bien que la Constitution du Bénin respecte la séparation des pouvoirs, sa mise en œuvre est faible, laissant les institutions publiques ouvertes à la manipulation politique. Le gouvernement contrôle le discours sur la sécurité et les fonctionnaires jouissent de l'impunité, ce qui entraîne une baisse de la confiance dans les autorités et les services de sécurité. Les codes de conduite imposés aux partis politiques mettent en péril le pluralisme politique et la répression physique des opposants au gouvernement exacerbe la situation.

Le gouvernement actuel serait en train de confier des postes gouvernementaux importants à des personnes originaires du sud, ce qui pourrait affecter l'équilibre ethnique et raviver les tensions entre le nord et le sud. Bien que la gouvernance se soit améliorée au fil des ans, elle reste un sujet de préoccupation. Le Gouvernement béninois fonctionne de manière opaque, limitant le partage d'informations sur des sujets sensibles tels que la criminalité et le conflit dans le nord. La perception de la corruption par le public est élevée, un pourcentage important de la population devant payer des pots-de-vin pour obtenir des services publics. La corruption est perçue comme ayant augmenté de manière significative au cours des dernières années. L'ingérence politique historique, les problèmes de sécurité et les disputes concernant les frontières ont entraîné des relations tendues entre le Bénin et les pays voisins, notamment le Togo, le Burkina Faso et le Nigéria. Toutefois, ces dernières années, ces relations se sont améliorées et le pays affirme collaborer avec ses voisins pour lutter contre le commerce illicite, la traite des personnes, le trafic des stupéfiants et la contrebande de carburant.

Le Bénin, qui est membre de plusieurs organisations internationales, s'efforce de renforcer sa collaboration avec les acteurs internationaux pour lutter contre la criminalité organisée et l'instabilité. Toutefois, la corruption et la

mauvaise gestion de l'administration de l'État continuent de l'entraver. Malgré cela, il est généralement considéré comme un partenaire stable qui honore ses engagements.

Les efforts de lutte contre les activités criminelles se sont principalement concentrés sur les infractions liées au terrorisme, et moins sur le trafic de drogue et d'autres substances illégales. Les autorités ont mis en œuvre des mesures législatives pour lutter contre le terrorisme, mais le cadre juridique national de lutte contre la criminalité organisée reste insuffisant. Le pays a adopté une nouvelle stratégie nationale de cybersécurité pour garantir un cyberspace sûr et sécurisé, promouvoir la confiance numérique et renforcer la coordination nationale.

JUSTICE PÉNALE ET SÉCURITÉ

Le système judiciaire du Bénin est fortement influencé par le gouvernement, avec des cas rapportés de politisation et d'ingérence de l'exécutif dans les plus hautes juridictions. Les prisons du pays sont surpeuplées et insalubres, les forces de sécurité soumettant les prisonniers à des traitements punitifs. Les détenus meurent souvent en raison de l'absence de soins médicaux et d'une mauvaise ventilation. Depuis le début du conflit dans le nord, le nombre de personnes inculpées et emprisonnées a augmenté.

L'efficacité de l'application de la loi est entravée par un manque de ressources et une corruption généralisée. Le tribunal spécialisé dans la lutte contre le terrorisme est actif, mais il est vulnérable à l'influence de l'exécutif. En dépit d'une surveillance et d'enquêtes accrues, l'application de la loi reste en deçà des exigences minimales. Les enquêtes sur d'importantes saisies de drogue ont révélé à maintes reprises la corruption de fonctionnaires chargés de l'application de la loi. Les forces de sécurité de l'État et les forces de l'ordre ont été accusées de faire un usage excessif de la force et de commettre des exécutions arbitraires, en particulier lors de violences électorales et d'opérations militaires dans le nord. Les enquêtes sur ces incidents sont rares, ce qui entraîne un problème d'impunité car la police est rarement punie en cas de faute ou de corruption.

La porosité de la frontière entre le Bénin et le Nigéria (ainsi qu'avec les États voisins du Togo, du Niger et du Burkina Faso) permet aux groupes criminels de circuler librement et de faire de la contrebande, parfois avec la complicité de

forces en charge de la sécurité aux frontières corrompues. Le complexe W-Arly-Pendjari complique le contrôle des frontières, les frontières nationales de la région étant peu surveillées et faciles à franchir. Des groupes armés utilisent la rivière Pendjari pour transporter des fournitures, et les attaques de groupes extrémistes violents se sont multipliées ces dernières années. C'est dans le nord et l'ouest du pays que le risque d'attentats terroristes est le plus élevé, de nombreux incidents ayant été signalés.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Le Bénin est considéré comme un pays à haut risque pour le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, la contrebande de drogue étant une source importante de ces crimes. Les secteurs vulnérables sont notamment le foncier et l'immobilier, ainsi que le secteur des changes, en raison du grand nombre d'acteurs informels et du volume élevé des transactions. Bien que le pays dispose d'une cellule de renseignement financier, le manque de ressources empêche l'identification et le ciblage systématiques de cas importants de blanchiment d'argent. En outre, malgré une coopération et une formation accrues entre agences, il n'y a eu que peu de poursuites ou de condamnations, ce qui indique que les différentes parties du système ne fonctionnent pas de manière cohérente pour atténuer les risques.

Le commerce illicite de carburant est en plein essor et le gouvernement n'a pas réussi à le contrôler, à le réduire et à le réglementer. Cette incapacité à taxer ce commerce se traduit par un manque à gagner important. Malgré les conflits et l'instabilité, l'État béninois s'efforce de renforcer sa capacité de réglementation économique par le biais de politiques intérieures et d'un soutien technique et financier étranger.

SOCIÉTÉ CIVILE ET PROTECTION SOCIALE

Les efforts pour soutenir les victimes de la criminalité organisée au Bénin se sont principalement concentrés sur les enfants victimes de la traite des personnes, avec moins d'attention accordée aux victimes adultes. Les services sociaux ont orienté tous les enfants victimes vers un centre d'accueil temporaire qui offre une assistance juridique, médicale et psychologique. Les ONG ont travaillé avec le gouvernement pour réunir les enfants avec leurs familles. Cependant, il existe peu d'informations sur la réhabilitation des prisonniers et le traitement de la toxicomanie, et la récidive semble être liée à l'absence de perspectives d'emploi. Le Bénin doit encore mettre en place un grand nombre des mécanismes identifiés comme nécessaires pour soutenir les victimes de l'esclavage.

Pour éviter que les activités extrémistes violentes ne se propagent à partir du Sahel, le Gouvernement béninois a

lancé des projets de développement communautaire dans des villes frontalières éloignées. Ces initiatives visent à réduire la pauvreté et à renforcer le sentiment

de citoyenneté dans les départements de l'Alibori et de l'Atakora en construisant des infrastructures et en générant des revenus. Le Bénin est également ouvert à la collaboration avec les pays voisins tels que le Nigéria pour lutter contre les crimes transfrontaliers, y compris le trafic et la contrebande. Cependant, la porosité des frontières reste un défi. L'implication de groupes criminels et des forces de sécurité nigérianes dans des activités de contrebande et de trafic a encore davantage entravé la prévention de la criminalité.

La détérioration des libertés de la société civile au Bénin est préoccupante, avec la répression croissante des voix critiques, y compris des journalistes qui rendent compte de la criminalité et de l'évolution de la sécurité qui ne s'alignent pas sur le discours du gouvernement. Des journalistes ont été emprisonnés pour avoir critiqué le gouvernement et les forces de sécurité ont arrêté arbitrairement des activistes et des journalistes lors de manifestations pacifiques. Le code pénal criminalise les « offenses contre les symboles et les valeurs de l'État » et les « rassemblements non armés susceptibles de troubler la tranquillité publique », ce qui constitue une évolution inquiétante en termes de coercition étatique. Malgré la participation active des organisations de la société civile à la mise en place de groupes de travail et à la rédaction de rapports sur la gouvernance sociale, économique et environnementale, les récents événements survenus au Bénin vont à l'encontre de la capacité des acteurs non étatiques à lutter contre la criminalité organisée.

Ce résumé a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis. Les opinions, constatations et conclusions énoncées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du Département d'État des États-Unis.